



# **Marchés locaux du travail dans le Haut-Rhin : Quelles mobilités spatiales et statutaires ?**



# Sommaire

<b>Introduction</b>	3
<b>Approches théoriques du marché du travail</b>	4
Approches classiques	4
Approches territoriales du marché du travail	5
<b>Où se trouvent les emplois ?</b>	8
Y a-t-il un lien entre emploi et population?	8
La nature des emplois présents dans les communes est-elle liée aux évolutions de l'emploi?	9
Les CSP ont-elles un lien avec les évolutions de l'emploi?	10
<b>Où se trouvent les actifs?</b>	11
Où vivent les différentes CSP?	11
La taille des communes est-elle liée à leur composition ?	11
<b>Où se trouvent les inactifs ?</b>	13
Dans quels types de communes trouve-t-on le plus d'inactifs?	13
Quel est le lien entre inactifs et chômeurs?	13
Pourquoi les personnes renoncent-elles?	14
Qui sont ces personnes qui renoncent?	14
<b>Où se trouvent les chômeurs?</b>	15
Comment le chômage a-t-il évolué?	15
Evolutions du chômage et de l'emploi sont-elles liées?	15
Les CSP ont-elles un lien avec le chômage et son évolution?	16
La situation familiale a-t-elle un lien avec le chômage?	16
Etre propriétaire de son logement a-t-il un lien avec le chômage?	17
Le chômage est-il lié au taux de motorisation des ménages?	17
<b>Quelle accessibilité des emplois?</b>	18
Quelle est l'accessibilité des emplois d'une commune?	18
Où faut-il habiter pour bénéficier d'un grand nombre d'emplois accessibles?	19
<b>Conclusion</b>	19



# Introduction

**Ce travail n'a qu'une visée exploratoire.** Il vise à savoir les enseignements qu'il est possible de tirer d'une analyse du marché du travail menée au niveau communal.

D'une manière générale, quand on analyse le marché du travail à une échelle infra-nationale, ne sont disponibles que des données d'ensemble, comme le taux de chômage des zones d'emploi, les évolutions trimestrielles de l'emploi par EPCI... Ce qui ne permet pas vraiment de **comprendre ce qui se joue au niveau le plus fin.**

De plus, on projette sur le local ce que l'on connaît du marché national. Par comparaison aux évolutions nationales, il est possible de dire que tel ou tel territoire a mieux ou moins bien résisté. Mais, là encore, cela n'est d'aucune aide pour **comprendre pourquoi tel territoire connaît des situations ou des évolutions plus ou moins favorables.**

Car, de toute évidence, les territoires locaux sont très hétérogènes. Une amélioration ou une détérioration du marché national, ne trouve pas automatiquement sa traduction au niveau local.

A une même situation, comme la crise sanitaire, les territoires vont répondre de façons diverses. On objectera que ces réponses différenciées s'expliquent par des structures d'activités différentes d'un territoire à l'autre, ou des emplois de niveaux de qualification différents d'un territoire à l'autre. Mais, dans ce cas, il faut admettre que s'il existe un marché du travail local, celui-ci est extrêmement segmenté. De fait, on peut aller jusqu'à **faire l'hypothèse qu'il n'existe pas un, mais des marchés locaux du travail.**

Ce travail repose donc sur l'idée qu'en partant de données plus désagrégées, il est possible de mieux comprendre les situations que l'on rencontre «sur le terrain» et qui ne correspondent pas toujours aux analyses classiques, au «modèle» de fonctionnement du marché du travail qui sera rappelé dans le 1<sup>er</sup> chapitre.

Pour comprendre le rapport à l'emploi des personnes, il faut d'abord **tenir compte de leurs données biographiques.** Par exemple, femmes et hommes, n'entretiennent pas le même rapport au marché du travail, surtout si les femmes sont cheffes de famille monoparentales.

Il faut encore **tenir compte des emplois qui sont offerts localement.** Il peut y avoir localement beaucoup d'emplois<sup>1</sup>. Mais si ces emplois sont concentrés dans un secteur unique<sup>1</sup>, toutes celles et ceux qui cherchent un emploi dans un autre secteur pourront avoir les plus grandes difficultés à accéder à l'emploi.

Enfin, il faut **tenir compte de la localisation des emplois et des acteurs du marché du travail.** La disponibilité d'un emploi par exemple ne vaut que pour la personne qui en est relativement proche ou qui est prête à payer le coût du déplacement.

Ce qui revient en fin de compte à **poser la question de la mobilité.** Elle doit être entendue en deux sens.

- D'une part au sens de la mobilité géographique. Par exemple, les personnes éloignées spatialement des emplois disponibles ont-elles la capacité de se déplacer?
- D'autre part, la mobilité s'entend au sens «statutaire»: comment les personnes se déplacent d'un statut à un autre : actif occupé, chômeur, inactif... Cette question est cruciale pour comprendre par exemple, pourquoi le taux de chômage monte quand la reprise économique arrive...

Il est impossible de répondre à l'ensemble de ces questions dans un travail exploratoire, d'autant que des données essentielles manquent. Savoir par exemple quel est le niveau de qualification des personnes, quel est le niveau de salaire par activité dans chaque commune<sup>2</sup>, quel est le degré de technicité des emplois au lieu de travail... supposerait d'avoir accès aux Déclarations annuelles des données sociales des entreprises, ce qui n'est pas le cas.

Ce travail comporte donc bien des lacunes. **Toutefois, quelques enseignements peuvent en être tirés.** Nous verrons notamment que les femmes peuvent être fortement pénalisées, qu'il est nécessaire, selon les lieux de résidence, d'être motorisé pour accéder à l'emploi, qu'une bonne partie des «autres inactifs» sont des personnes qui sont de fait hors du marché, dans ce que l'INSEE appelle le «halo» du chômage... Ce qui devrait pour le moins nourrir une réflexion sur l'aménagement du territoire.

1)A Wittenheim par exemple il y a pratiquement 1 emploi par actif. Mais 50% des emplois sont concentrés dans le commerce. A Chalampé, les emplois sont concentrés dans l'industrie chimique... Des emplois sont donc disponibles, mais inaccessibles aux personnes qui ont d'autres qualifications.

2) Les données détaillées relatives aux revenus ne sont disponibles que pour 67 communes. L'INSEE ne diffuse pas les données des communes de taille plus petite pour cause de secret statistique.



## Approches théoriques du marché du travail

### Le marché du travail classique

Dans une vision simpliste, un marché est constitué d'une offre et d'une demande, qui s'équilibrent par la variation du prix. Les acheteurs choisissent donc le vendeur le mieux disant (le prix le plus bas) et le vendeur va là où le prix est le plus élevé. Dans une vision globale, cela est valable au plan sectoriel comme spatial. La personne en recherche d'emploi ira dans le secteur et là où le salaire offert est le plus élevé<sup>1</sup>.

Fort heureusement cette vision n'est pas conforme à la réalité, surtout en ce qui concerne le marché du travail. Ne serait-ce que parce que le prix du travail (salaires et charges) ne peut varier librement à la baisse, limitée en France par l'existence du SMIC.

De plus, dans un tel marché du travail, les vendeurs (offreurs de force de travail) du sud Alsace (voire au-delà) iraient tous offrir leurs services en Suisse qui offre des salaires nettement plus élevés qu'en France. Quant aux acheteurs de travail, ils sont bien sûr intéressés par un salaire plus bas, mais ils doivent aussi tenir compte de leurs exigences de qualité du travail par exemple. Ils peuvent donc être enclins à payer un peu plus, si cela sécurise leur production ou leur service.

Le prix du travail (le salaire) n'est donc qu'une partie du problème comme le montrent de nombreuses études récentes qui pointent des exigences d'organisation du travail par exemple comme déterminantes des comportements sur le marché du travail.

Le marché du travail n'est donc pas qu'une question d'offre et de demande, d'adéquation entre volume d'actifs et volume d'emplois.

### Des situations paradoxales

Les économistes et statisticiens, dès que le chômage a commencé à augmenter fortement, dans les années 70, ont donc cherché à mieux comprendre le fonctionnement de ce marché pour tenter d'expliquer par exemple le fait que le chômage peut croître en même temps que le nombre d'emplois proposés ou la population active croît<sup>2</sup>.

1) cela a donné au début du XIX<sup>e</sup> siècle un projet porté par Gustave de Molinari, où une bourse de travail aurait été créée dans chaque grande ville d'Europe, tenue d'informer sur les conditions de vie et de salaire partout en Europe. Pour son promoteur, ce projet devait améliorer la situation des travailleurs, mais aussi conduire à une généralisation de la démocratie, les pays les moins respectueux des droits se vidant progressivement de leur population au profit des plus vertueux.

2) Voir tout particulièrement les contributions de Robert Salais et notamment « Analyse des mécanismes de déterminations du chômage », *Economie et Statistique*, n°93, octobre 1977.

Pour expliquer ce paradoxe apparent, il faut considérer que l'impact des variations de l'emploi est différent selon les secteurs. Ainsi, une baisse de l'emploi industriel (ce qui est le cas du bassin mulhousien depuis des années), nuit en tout premier lieu aux hommes qui, faute d'offre, se retrouvent au chômage et souvent au chômage de longue durée.

L'offre d'emploi tertiaire peut, dans le même temps, augmenter fortement, il ne résoudra pas le problème à cause du désajustement des compétences disponibles et des compétences demandées. A cela s'ajoute que le personnel issu de l'industrie peut avoir des représentations très négatives des emplois de service proposés et ne pas s'y intéresser.

On pourrait penser que si l'offre d'emploi augmente fortement dans le tertiaire, cela va tout de même concourir à faire baisser le chômage. Par exemple, les femmes qui peinaient à trouver un emploi dans le tissu industriel, et étaient au chômage de ce fait, peuvent trouver à s'embaucher dans ces activités. Ce n'est pas systématiquement le cas.

### Prendre en compte les mobilités

**Il faut prendre en compte 3 stocks, qui interagissent** pour mieux comprendre les dynamiques du marché du travail: un stock d'actifs employés, un stock de demandeurs d'emploi, un stock d'inactifs.

Une offre d'emploi peut intéresser un actif occupé, dans une autre entreprise ou une autre branche. L'impact de l'offre est donc nul sur le stock d'actifs. La même offre peut bénéficier à un chômeur, mais aussi à un inactif. C'est fréquemment le cas dans les services et tout particulièrement dans les services à la personne. Il s'agit souvent de contrats à temps partiel, avec d'assez fortes contraintes. Ils ne peuvent convenir à tous les demandeurs d'emploi qui cherchent par exemple un emploi à temps complet. Ces emplois sont donc pourvus par des personnes qui ne recherchaient pas spécialement un emploi, mais qui vont pour un temps y trouver un complément de revenu. Ce qui explique au final une forte rotation de l'emploi dans ces activités<sup>4</sup>.

Dans une telle configuration, le chômage peut continuer d'augmenter, malgré un marché très dynamique. Si l'industrie continue de perdre des emplois, les travailleurs exclus gonfleront les chiffres du chômage. De même, si les comportements d'embauche des entreprises privilégient les jeunes à la sortie du système éducatif (car moins chers par exemple), alors le stock d'actifs augmentera, sans réduire le stock de chômeurs. Tout au contraire, les plus âgés risquent alors de rester plus longtemps au chômage.

Si les emplois proposés intéressent plus particulièrement

3) Et tout particulièrement, dans les données du recensement, des « autres inactifs ».

4) Portrait des services à la personne dans le sud Alsace, AURM/MEF, 2014.



les inactifs, cela ne fera pas non plus baisser le stock de chômeurs, cela ne réduira que le stock d'inactifs.

Enfin, si les offres d'emploi sont plutôt le fait de CDD ou d'intérim, alors on aura un marché très dynamique, mais avec beaucoup de flux entre entreprise et chômage, lequel sera en renouvellement permanent.

**On peut donc avoir une forte mobilité entre emplois (d'une entreprise à l'autre, d'un secteur à l'autre), une forte mobilité entre inactivité et emploi ou entre emploi et chômage, sans réduire pour autant le taux de chômage.**

C'est pourquoi, dans les périodes de reprise marquée, on peut voir une forte croissance de la population active, sans recul du chômage voire, au contraire, une croissance du chômage alimentée par la mobilité des inactifs désireux de se réinscrire sur le marché du travail.

C'est également pourquoi une croissance des flux (d'entrées et de sorties des entreprises et du chômage) ne signifie pas baisse du chômage<sup>5</sup>. La croissance des flux peut résulter d'une plus grande vulnérabilité des actifs, qui subissent des suppressions d'emplois ou qui ne se voient proposer que des emplois en contrats courts, avec donc une forte rotation sur un même poste. Si dans le même temps, certains secteurs continuent de réduire leur personnel et leur offre d'emploi, alors les personnels exclus ont de plus en plus de difficultés de reclassement. Leur durée d'inscription au chômage augmente. A la confluence des deux : des flux entrées/sorties en hausse et allongement de la durée du chômage, se trouve une augmentation du chômage.

Ce petit détour n'est pas vain car il correspond assez bien à la situation que connaît tout particulièrement la zone d'emploi de Mulhouse. L'emploi industriel y est en baisse continue (donc mobilité des actifs vers le chômage avec des opportunités de retrouver un travail de plus en plus faibles, donc un allongement de leur durée de chômage), le taux d'activité des femmes augmente (donc mobilité des inactives vers la catégorie « actives »), la part des emplois de basse qualité explose (donc mobilité entre emploi et chômage accrue). Tout cela concourt à un taux de chômage élevé et durable.

Il est clair que l'on ne dispose que de peu de leviers pour modifier cette situation. L'une des pistes consisterait à développer de nouvelles activités susceptibles d'embaucher les salariés issus de l'industrie. Une autre serait d'inciter les entreprises à améliorer la qualité de leurs emplois (plus de contrats longs et de temps complets) afin d'offrir des emplois susceptibles de convenir à des demandeurs d'emploi plutôt qu'à des inactifs et de réduire

5) Par exemple, que les entreprises lors des enquêtes « besoins en main d'œuvre » (BMO) disent penser recruter 1 000 personnes l'année à venir alors que l'année précédente elles ne pensaient en recruter que 500 n'est pas en soi une bonne nouvelle sur le front du chômage, ni même sur l'état du marché du travail, s'il s'agit en majorité de contrats courts et a fortiori à temps partiel.

les flux entreprise-chômage. Force est de constater que les pouvoirs publics ont peu de prise, hormis peut-être dans le secteur des services collectifs à la personne, secteur fortement dépendant de la dépense publique.

## Approche territoriale du marché du travail

### Les caractéristiques locales jouent sur le marché du travail

D'autres travaux, plus récents, se sont intéressés aux disparités spatiales de retour à l'emploi<sup>6</sup>. Ces travaux mettent en avant que le marché du travail alsacien est segmenté et que les chances de sortir du chômage ou la durée du chômage sont très variables d'une commune à l'autre. Dès lors se pose la question de savoir comment expliquer ces différences.

La première explication est liée aux caractéristiques individuelles des chômeurs ou à la composition socio-économique des communes. Il est bien connu que les probabilités d'insertion des personnes sur le marché du travail varient fortement selon l'âge, le sexe, le niveau de formation ou de qualification, l'origine des personnes, le fait qu'elles souffrent d'un handicap ou qu'elles soient contraintes par leur situation familiale...

Il est logique que, dans une commune où la population est plus âgée, peu qualifiée, le retour à l'emploi soit plus difficile que dans une commune plus jeune et plus formée.

Toutefois, les méthodes statistiques permettent de gommer ou neutraliser les différences de composition socio-économique. On fait alors comme si toutes les communes avaient une population aux mêmes caractéristiques. Le résultat de ces calculs aboutit au constat qu'à population identique, de très grands écarts subsistent dans le retour à l'emploi entre communes.

Ce qui signifie que **la durée au chômage n'est pas uniquement fonction des caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi. Des « effets territoriaux » doivent être pris en compte** pour expliquer ces disparités. Les chercheurs constatent ainsi « une influence localisée d'événements influant sur la durée du chômage, et donc une structuration micro-spatiale des flux de chômage ».

Au plan analytique, les niveaux d'analyse se croisent souvent. Les caractéristiques socio-économiques des actifs et les caractéristiques territoriales interagissent. Pour ne citer qu'un exemple, Vanessa di Paola et Stéphanie Moullet<sup>7</sup> ont mis en évidence que le décrochage scolaire, au-delà des caractéristiques des individus, dépend de celles du territoire. Un jeune qui vit dans un territoire où la norme est la poursuite d'études sera incité à poursuivre ses études. Même les jeunes peu favorisés socialement

6) Duguet E., L'Horty Y., Wissler A., *Les disparités spatiales de sortie du chômage : 22 analyses régionales. Sortir du chômage en Alsace, DARES, Document d'étude n°138-01, avril 2008.*

7) Di Paola V et Moullet S., *Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ?*, Formation emploi N°144, 2018.





y décrochent moins. A contrario, dans les territoires où le chômage des jeunes est la norme, le décrochage est intense. Même les jeunes plus favorisés socialement tendent à davantage décrocher. De même, si les seules perspectives sont des emplois peu qualifiés, le risque de décrochage augmente, mais il diminue lorsque les jeunes rentrent en apprentissage.

Il convient donc de s'intéresser aux caractéristiques des personnes pour analyser le marché du travail, mais aussi et peut-être surtout, aux caractéristiques du territoire considéré. Car s'il est peu aisé de mettre en œuvre des dispositifs visant à changer les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi (hormis via la formation pour accroître les compétences), il est par contre possible de réfléchir aux mesures que les territoires pourraient mettre en œuvre pour réduire ces disparités.

### Les facteurs à prendre en compte

Pour repérer ces effets territoriaux, nous ne partons pas d'une feuille blanche. Dès le début des années 80<sup>8</sup>, des tentatives ont été faites pour cerner les facteurs locaux qui pouvaient expliquer des entrées ou des retours plus rapides en emploi ou au contraire les contrarier.

Parmi les principaux facteurs repérés<sup>9</sup> :

- **Le dynamisme de l'emploi** qui peut jouer sur les stocks d'actifs occupés, de chômeurs et d'inactifs.

- **Le type d'activités sur les territoires** car tous les emplois ne sont pas également accessibles aux mêmes personnes. Certains emplois demeurent genrés, d'autres demandent des niveaux de qualification différents...

- **Les formes d'urbanisation.** Les milieux urbains plus tertiarisés sont par exemple plus favorables à l'emploi des femmes, la mobilité des actifs y est plus forte que dans les milieux ruraux.

- **Les mouvements migratoires** qui peuvent augmenter le stocks d'actifs, occupés ou non et d'inactifs.

- **La mobilité de la main d'œuvre.** Elle est relativement faible et différente de la mobilité des autres facteurs de production, ce qui peut entraîner des déséquilibres entre population active, emploi et chômage. La mobilité peut être appréhendée à deux échelles.

D'une part, et c'est tout particulièrement vrai en Alsace, les actifs changent relativement peu de région. A fortiori s'ils sont propriétaires de leur logement. D'autre part, la distance qu'ils acceptent de parcourir chaque jour pour se rendre au travail est limitée. En moyenne, L'allier-retour entre le domicile et le lieu de travail prend, 50 minutes chaque jour. Avec de fortes disparités : les habitants des petits pôles urbains navettent pendant 35 minutes tandis que les habitants de la zone urbaine de Paris voyagent pendant 68 minutes en moyenne<sup>10</sup>.

- Ce qui conduit à analyser **la répartition spatiale des emplois et des entreprises** ainsi que les mouvements de création, de fermeture ou de transferts d'entreprises qui peuvent contribuer à segmenter le marché du travail local, voire à faire émerger des marchés du travail séparés sur des espaces géographiques pourtant restreints<sup>11</sup>.

Les modèles économiques expliquent pourquoi, même sur un territoire resserré, il peut exister des marchés du travail, qui dépendent à la fois de la spécialisation des actifs et des activités et de la localisation des entreprises. La localisation d'un grand nombre d'entreprises dans les centralités créent des conditions de concurrence entre elles pour la captation de la main d'œuvre disponible, tandis qu'une localisation hors des zones les plus urbaines favorise le «pouvoir de marché» des firmes, ce qui se traduit par des salaires plus bas et des salariés plus captifs.

- **Les infrastructures** qui facilitent ou non la mobilité des travailleurs et ouvrent donc des possibilités d'accéder à plus d'emplois ou des emplois différents.

Les facteurs à prendre en compte sont donc nombreux. Dans cette étude à vocation exploratoire, il est impossible de les considérer tous.

8) Dès après les lois de décentralisation (1982), les collectivités ont souhaité disposer d'outils statistiques plus fins pour appréhender les réalités économiques locales. C'est dans ce cadre que furent par exemple construites les zones d'emploi.

9) Jayet H., *Les zones d'emploi et l'analyse locale des marchés du travail*, Economie et statistique, n°183, oct 1985.

10) Voir Zilloniz Sandra, *Les temps de déplacement entre domicile et travail*, DARES Analyses, n° 081, nov 2015

11) Thyse JF., Zénou Y., *Segmentation et marché du travail*, Economie et prévision, n°131, 1997



## Synthèse des approches théoriques

En guise de conclusion de cette courte présentation de la littérature économique consacrée aux marchés localisés de l'emploi, nous retenons :

- que nous devons nous intéresser à deux grands ordres de faits :
  - les caractéristiques des personnes, qui peuvent être appréhendées par leur catégorie socioprofessionnelle, leur situation familiale...
  - les caractéristiques des territoires et notamment la taille des communes, le type d'activités qu'elles abritent...
- que nous devons nous intéresser à 4 stocks :
  - le stock d'emplois
  - le stock d'actifs occupés
  - le stock d'inactifs
  - le stock de chômeurs

Le croisement entre ces différentes dimensions peut permettre d'éclairer la manière dont fonctionnent les marchés locaux du travail.

### Point de méthode

Ce travail porte sur l'ensemble des communes du Haut-Rhin. Compte tenu de la grande diversité (du village de quelques habitants à la ville de plus de 100M), quasiment **aucun croisement de variables simple (comme un coefficient de régression) n'est significatif.**

Pour chacune des variables (part des ouvriers, part des familles monoparentales etc), les communes ont été réparties en quantiles. Les appartenances à ces quantiles ont été croisées entre elles et testées à l'aide d'un khi2 pour juger de l'indépendance des variables. Par convention, dans ce document, ne sont dits significatifs que les résultats correspondant à un degré de certitude égal ou supérieur à 5%.

Par ailleurs, dans certains cas (l'emploi au lieu de travail par exemple), les communes ayant les plus faibles valeurs ont été exclues du calcul. De même, la répartition des communes en 4 classes de taille ne répond pas strictement aux quantiles. Compte tenu de la distribution des communes, ont été considérées 104 «très petites communes» (de moins de 500 habitants), 91 «petites communes» (de 500 à 999 habitants), les «moyennes communes» (de 900 à 1999 habitants) et enfin 67 «grandes communes», ayant au moins 2000 habitants.

Les données mobilisées proviennent des recensements de la population de 2008 et de 2018



## Où se trouvent les emplois?

L'emploi est un phénomène urbain. En 2018, les 10 communes les plus employeuses représentent 53,7% de l'emploi départemental alors qu'elles ne représentent que 34,8% de la population. A l'autre extrême, les 266 communes ayant le moins d'emplois représentent 8,4% de l'emploi départemental, mais 25% de la population.

Apparaissent ainsi sur la carte des communes en bord de Rhin, dans les vallées vosgiennes (dans la vallée de la Doller et du Soultzbach, de Guebwiller) et une bonne partie du Sundgau, qui sont essentiellement résidentielles, au sens où il y a très peu d'emplois par rapport à la population.

On voit donc immédiatement que **dans ces communes, résidentielles peuvent se poser des questions de mobilité spatiale, les habitants ayant besoin de sortir de leur commune de résidence pour se rendre au travail.**

## Y a-t-il un lien entre emploi et population?

Les principaux centres urbains concentrent l'emploi, ce qui est logique, semble-t-il. A la condition de rappeler que ce ne fut pas toujours le cas. Dans le Haut-Rhin, certains territoires excentrés, on pense à la communauté de communes de Saint Amarin, étaient des centres d'emploi extrêmement importants jusqu'à une époque encore récente.

A la condition de rappeler également que le mouvement n'est pas inéluctable. **Les communes les plus importantes n'ont pas vocation automatique à concentrer de plus en plus l'emploi.** D'ailleurs, dans le Haut-Rhin, entre 2008 et 2018, les 266 plus petites communes ont gagné de l'emploi tandis que les 100 communes les plus employeuses en ont perdu.

Bien des facteurs peuvent expliquer ces mouvements.

Les plus grandes communes, qui accueillent souvent des activités concurrentielles et délocalisables, peuvent se voir délaissées au profit de métropoles régionales. Les gains de productivité (on pense à l'automobile) peuvent également concourir à des pertes d'emploi.

Les plus petites quant à elles peuvent être, par exemple, confrontées à des problèmes de vieillissement de la population qui génèrent des emplois nouveaux dans les EHPAD... Elles accueillent également des activités moins mises en concurrence, moins exposées (l'artisanat par exemple).

**Ces données nous rappellent aussi qu'il n'y a pas de corrélation automatique entre emploi et population.** En faisant le rapport entre les évolutions de l'emploi et les évolutions de la population sur la période 2008/2018, il ressort que les 10 principales communes employeuses, bien qu'ayant gagné un peu de population, ont perdu des emplois. C'est valable pour les 25 premières communes, les 50 premières, les 100 premières, avec des coefficients de plus en plus faibles. Les 266 communes les moins employeuses ont quant à elles un coefficient positif : 1% de population en plus se traduit par quasiment 1% d'emploi en plus.

**Tableau 1 : part de l'emploi et de la population dans les communes**

Communes employeuses	Part de l'emploi 2018	Part de la pop 2018
10 premières	53.7	34.8
25 premières	68.4	50.7
50 premières	81.3	61.4
100 premières	91.3	75
266 restantes	8.4	25

**Tableau 2 : évolution de l'emploi et de la population dans les communes entre 2008 et 2018**

Communes employeuses	Evol emploi 2008/2018	Evol pop 2008/2018	ratio évol emploi/évol pop
10 premières	-2.3	0.2	-11.2
25 premières	-5.1	1.5	-3.5
50 premières	-4.3	2	-2.1
100 premières	-3.7	2.5	-1.5
266 restantes	2.5	2.7	0.9

On peut penser que dans ces plus petites communes, un apport de population se traduit par des besoins nouveaux pour lesquels il n'existe pas d'offre et pour lesquels des activités ou des emplois vont être créés. Dans des communes de taille plus importante, la demande nouvelle peut-être absorbée par l'offre existante.

Quoi qu'il en soit, il est clair que l'analyse ne peut être uniforme. Elle doit intégrer la taille des communes qui ressort comme caractéristique importante. De fait, une analyse plus fine montre des évolutions de l'emploi très différentes selon la taille des communes.

Pour chaque groupe de communes, nous avons voulu savoir si elles avaient connu une baisse modérée ou forte de leur emploi ou au contraire une hausse modérée ou forte de leur emploi. 22 communes ont été exclues des calculs car leur volume d'emploi était trop faible pour que les évolutions soient significatives. La significativité des résultats a été testée grâce à un khi2 à 5%.

Les moyennes et petites communes ont plutôt tendance à gagner de l'emploi. Un peu plus de 40% en perdent. C'est l'inverse qui prévaut pour les grandes communes et les très

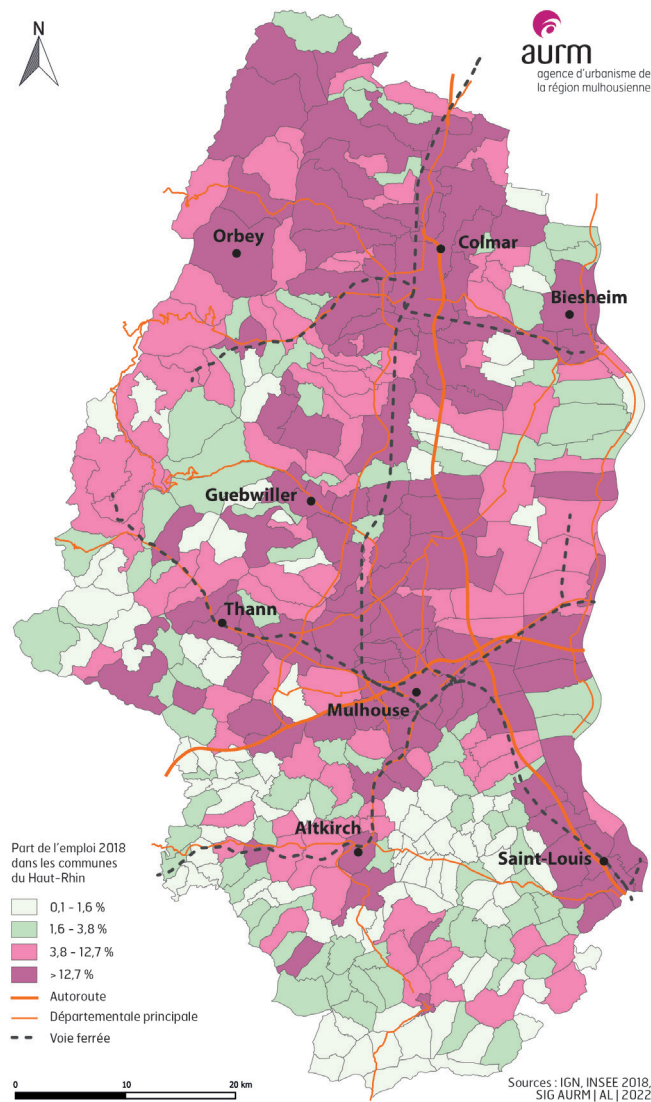
**Tableau 3 : évolution de l'emploi et taille des communes**

Taille des communes	Baisse modérée ou forte de l'emploi	Hausse modérée ou forte de l'emploi
Gd communes	65%	35%
Moy communes	43%	57%
Petites com	41%	59%
Très petites	63%	37%

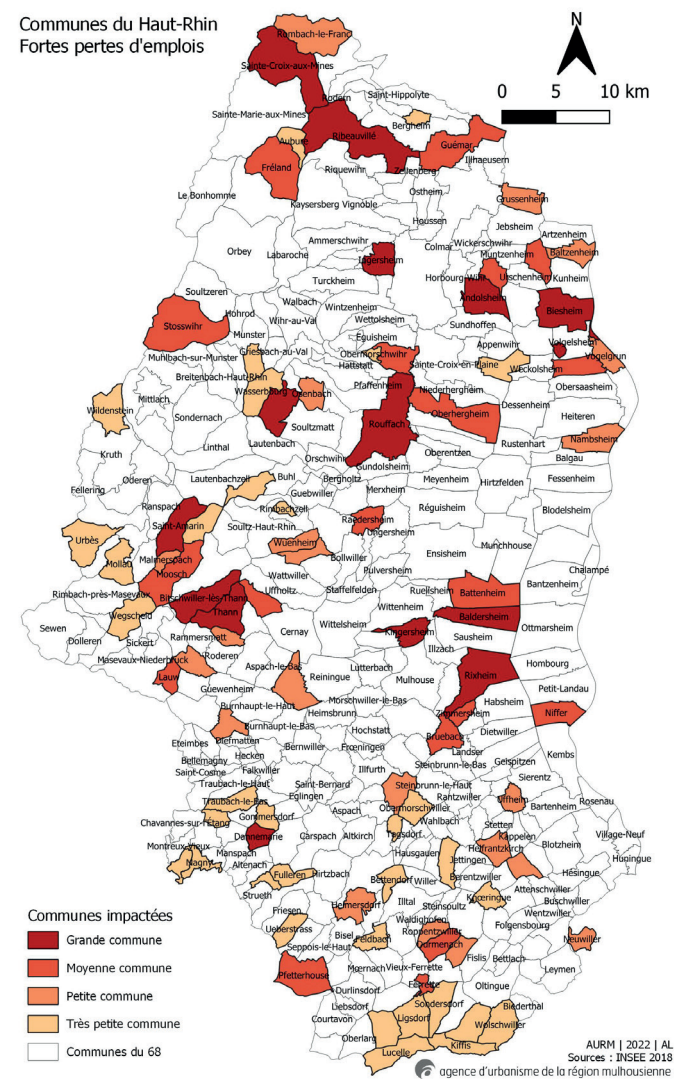




Répartition de l'emploi dans les communes du Haut-Rhin (2018)



Les communes du Haut-Rhin qui perdent le plus d'emploi entre 2008 et 2018



petites communes. Elles sont sur-représentées parmi les communes perdant de l'emploi.

Plus précisément encore, les Grandes communes sont sur-représentées dans la catégorie «perte modérée d'emploi» et sont sous-représentées dans la catégorie «forte hausse d'emploi».

Les très petites communes sont sur-représentées dans la catégorie «forte perte d'emploi» et sont sous-représentées dans la catégorie «hausse modérée de l'emploi».

**En d'autres termes, les moyennes et petites communes tirent plutôt leur épingle du jeu en termes d'emploi sur la dernière décennie, tandis que les très petites communes connaissent plus souvent de fortes pertes d'emploi.**

Un nombre important de ces très petites communes connaissant de très fortes pertes d'emploi se situent dans la partie ouest du département et plus particulièrement dans le Sundgau. Dans la partie nord du département, les communes perdant beaucoup d'emplois sont plutôt des communes de taille plus importante.

## La nature des emplois présents dans les communes est-elle liée aux évolutions de l'emploi?

Le poids des 5 grands secteurs (agriculture, industrie, construction, services marchands et non marchands) est peu lié aux évolutions de l'emploi dans les communes.

- Il n'y a pas de lien statistiquement significatif entre le poids des activités de services et les variations, d'emploi.
- Les relations entre le poids de l'agriculture et les variations de l'emploi sont peu claires.
- La relation est ténue entre évolution de l'emploi et le poids du secteur industriel. Tout au plus peut-on voir que les communes sans aucun emploi industriel sont sur-représentées parmi celles ayant connu de fortes baisses d'emploi et celles où le poids de l'industrie est fort sont sous-représentées parmi les communes ayant connu de fortes hausses de l'emploi.
- Le secteur le plus corrélé aux évolutions de l'emploi est



la construction. Les communes où la construction est absente ou très faible sont sur-représentées parmi celles où l'emploi a baissé ou fortement baissé. Elles sont au contraire sous représentées parmi les communes ayant connu de fortes augmentations de l'emploi.

Inversement, lorsque le secteur de la construction est fortement représenté dans les communes, elles font souvent partie de celles ayant vu leurs effectifs salariés croître fortement.

Cette situation peut s'expliquer de deux manières.

D'une part, même si l'activité agricole est souvent importante dans les plus petites communes, elle pèse peu en termes d'emploi salarié. De même, dans ces communes, le poids de l'industrie et des services peut être très faible. De ce fait, les évolutions des effectifs de ces secteurs d'activité ne peuvent expliquer les évolutions globales de l'emploi.

D'autre part, les activités de la construction constituent souvent, dans les petites communes, une activité centrale<sup>1</sup>. Comme ce secteur a connu ces dernières années une reprise soutenue, il devient logique que les communes où ces activités n'existent pas ou sont peu développées aient globalement connu plutôt des pertes d'emploi, tandis que celles où ces activités sont fortement développées ont plutôt connu des hausses d'emploi.

### Les CSP<sup>2</sup> liées aux emplois des communes sont-elles liées aux évolutions de l'emploi?

- Il n'y a aucune lien statistique entre la part des employés et les évolutions de l'emploi.
- Pour les emplois d'agriculteurs exploitants, la seule corrélation qui apparaît est liée à une situation où il y a très peu d'agriculteurs exploitants. Dans ce cas, les communes sont sous représentées parmi celles ayant connu de très fortes baisses ou de très fortes hausses de l'emploi. Elles sont par contre sur-représentées à la fois parmi celles ayant connu une petite hausse ou baisse de l'emploi.
- **Du côté des professions intermédiaires, on trouve un lien assez clair : les communes où la part des professions intermédiaires est très faible sont sur-représentées parmi celles ayant connu de fortes baisses d'emploi** et sous représentées parmi celles ayant vu leur emploi croître. C'est l'inverse qui prévaut quand on a un taux moyen de professions intermédiaires.

C'est avec les deux dernières CSP que l'on trouve les liens statistiques les plus probants

- En ce qui concerne les cadres, une forte part des cadres dans l'emploi local n'a pas de lien statistique avec les évolutions de l'emploi. Ce lien est à rechercher du côté des communes où aucun cadre n'est employé, ou bien des

communes ayant une faible part de cadres.

**Les communes sans aucun cadre sont sur-représentées parmi celles ayant connu une forte baisse de l'emploi.** Avec une faible part de cadres, on a une sur-représentation des communes ayant connu une hausse modérée de l'emploi (quand hausse il y a eu, parce que, on trouve une sur-représentation des cas où ces communes ont connu une baisse de l'emploi).

- Le même genre de corrélation se trouve avec la part d'ouvriers. Quand une commune a une très faible ou faible part d'ouvriers dans son emploi, elle a plus souvent connu une très forte ou une forte perte d'emploi. Par contre, avoir une part moyenne ou forte d'ouvriers n'est pas relié à des évolutions plus ou moins fortes de l'emploi.

Comme on le voit, ces données sont complexes à interpréter. On peut retenir que lorsqu'une commune a très peu de cadres (voire pas du tout), ou très peu d'ouvriers, elle présente plus le risque de connaître des pertes d'emploi.

Ce qui ne signifie bien évidemment pas que toutes les communes sans cadres ou sans ouvriers sont condamnées à des pertes d'emplois : 17 communes sans cadres ont connu de fortes croissances de l'emploi, il en va de même pour 18 communes au très faibles taux d'ouvriers.

**Ce qui revient à dire qu'il n'existe pas d'explication monofactorielle des évolutions de l'emploi.** On voit qu'avoir des activités de BTP est plutôt un facteur favorable, qu'avoir un peu d'industrie également. Mais trop d'industrie devient défavorable.

Demême, ne pas avoir ou avoir peu d'emplois intermédiaires, de cadres ou d'ouvriers est plutôt défavorable. Ce qui au final revient à **plaider en faveur d'une assez grande diversité des activités sur les territoires**, plaider qui n'est pas vraiment nouveau...

1) AURM/MEF, Localisation des activités et spécialisation des territoires, décembre 2012.

2) Catégories Socio-Professionnelles

## Où se trouvent les actifs ?

La réponse à cette question est très simple : **la répartition spatiale des actifs suit à peu de choses près la répartition spatiale des emplois.** Il y a un lien statistique très fort entre la part de l'emploi départemental des communes et leur part des actifs.

Comme dit précédemment, les salariés des villes petites et moyennes ne consentent à se déplacer que sur des distances limitées. Majoritairement, ils résident donc à une distance relativement proche de leur lieu de travail.

Il ne faut toutefois pas faire de contresens. Constaté que les actifs habitent généralement là où se trouvent les emplois ne signifie pas qu'ils travaillent dans leur commune de résidence. Un actif de Colmar peut, compte tenu de la forte connectivité du territoire, travailler (ou chercher un emploi) à Mulhouse et vice versa ! La plaine d'Alsace est bien sûr beaucoup plus concernée que les territoires périphériques du département.

Cela signifie plutôt que **les personnes en âge de travailler résident dans des lieux qui peuvent leur offrir un ensemble de services** dont ils ont besoin (emplois, crèches, écoles, périscolaire, commerces de proximité...)

Comme les actifs se répartissent en actifs occupés et chômeurs, nous allons voir, dans un premier temps comment se caractérisent **les actifs occupés** en prenant en compte deux critères ; leur catégorie socioprofessionnelle (CSP) et leur secteur d'activité.

## Où vivent les différentes CSP ?

En l'occurrence, **les différentes CSP ne vivent pas sur les mêmes territoires.** Le Haut-Rhin est marqué par une forte ségrégation socio-spatiale (Tableau 4).

Lorsque la part des actifs occupés de catégories cadres et professions intermédiaires est forte dans une commune, la part des actifs occupés de catégorie «ouvriers» est, dans la plupart des cas, faible ou très faible. Et inversement, dans les communes où les ouvriers sont très représentés, les cadres et professions intermédiaires le sont très peu.

Ce qui a une incidence notable car la vulnérabilité des cadres au chômage ou à la précarité est nettement plus faible que celle des ouvriers...

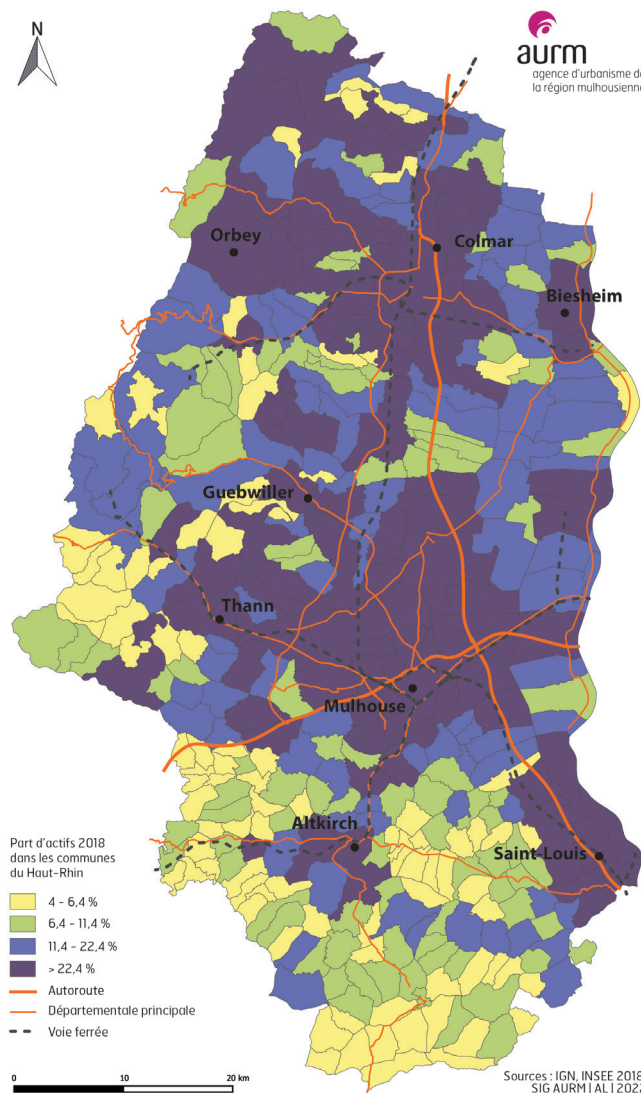
Spatialement, les communes situées en périphérie de Colmar et sur un axe Belfort/Bâle ont beaucoup plus de chances de figurer parmi celles majoritairement peuplées de cadres et professions intermédiaires.

Les communes des vallées vosgiennes et situées dans la partie ouest du Sundgau ont une population à forte ou très forte composition ouvrière (voir carte page suivante).

## La taille de la commune est-elle liée sa composition ?

Il y a effectivement des préférences selon les catégories sociales. 59% des communes où le taux de cadres et professions intermédiaires est très élevé sont des

## Répartition des actifs dans les communes du Haut-Rhin en 2018



**Tableau 4 : répartition des cadres et professions intermédiaires et des ouvriers**

	Part élevée et très élevée	Part ouvriers et très faible
<b>Part cadre et PI élevée et très élevée</b>	19%	81%
<b>Part cadres et PI faible et très faible</b>	80%	20%

Lecture : dans les communes où la part des cadres et PI est forte à très forte, il n'y a que 19% de communes où la part des ouvriers est également forte ou très forte. Dans 81% de ces communes, la part des ouvriers est faible ou très faible

communes moyennes et petites. Ces petites et moyennes communes ne sont que 47% à avoir des taux d'ouvriers élevés ou très élevés.

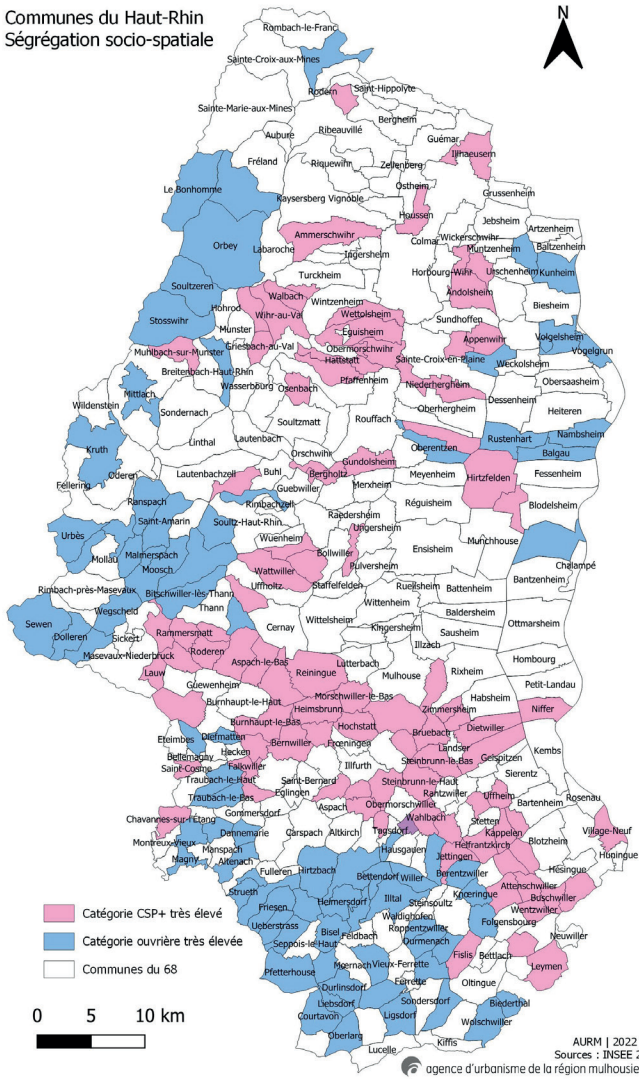
**Les communes où le taux d'ouvriers est élevé et très élevé sont à 35% de très petites communes.**





**Les communes du Haut-Rhin ayant les plus fortes parts de cadres ou d'ouvriers en 2018**

Communes du Haut-Rhin  
Ségrégation socio-spatiale



Le tableau 5 montre comment la répartition s'opère par catégorie de communes.

A noter qu'il n'y a pas de différence notable entre «communes cadres» et «communes ouvrières» au niveau des grandes communes. Elles représentent 20% des communes où les cadres sont largement représentés et 18% des communes où les ouvriers sont largement représentés. Cela tient au fait que la mixité sociale s'accroît généralement avec la taille des ensembles urbains. Mais cela ne signifie pas qu'il y ait une mixité spatiale dans les ensembles urbains : chaque catégorie sociale peut vivre dans un quartier peu mixte.

On peut sans doute déjà retenir de ce qui précède que nous trouvons **des concentrations d'ouvriers dans les plus petites communes, lesquelles par ailleurs ont perdu le plus d'emplois... On peut donc s'attendre à y trouver aussi de forts taux de chômage.**

**Tableau 5 : Type de communes associées à de fortes et très fortes parts de cadres ou d'ouvriers**

	Gd com	Moy com	Petite com	TP com
<b>Part des cadres et PI élevée et très élevée</b>	20%	33%	26%	21%
<b>Part des ouvriers élevée et très élevée</b>	18%	25%	22%	35%

Lecture : 20% des communes où la part des cadres et PI est forte à très forte sont de grandes communes.



## Où se trouvent les inactifs ?

Dans la nomenclature, on trouve les actifs, les actifs occupés, les actifs au chômage et les inactifs. L'Insee fournit quelques précisions concernant ces inactifs et distingue les scolaires, les pré-retraités et les « autres inactifs ». Soit **des personnes qui sont en âge de travailler mais qui ne sont ni en emploi, ni au chômage**. La question est notamment de savoir quel rapport au travail entretiennent ces « autres inactifs ».

### Dans quels types de communes trouve-t-on le plus d'inactifs ?

Statistiquement, on trouvait, en 2008, 3 grandes situations :

- Les plus grandes communes étaient très peu nombreuses (8/67) à avoir des taux très faibles d'inactifs.
- Les communes de taille moyenne, étaient au contraire sur-représentées parmi les communes aux très faibles taux d'inactifs et sous représentées parmi les communes au très fort taux d'inactifs.
- Les plus petites communes se démarquaient également, en étant sur-représentées parmi les communes ayant les plus forts taux d'inactifs.

La situation a évolué, en 2018 on trouve les situations suivantes :

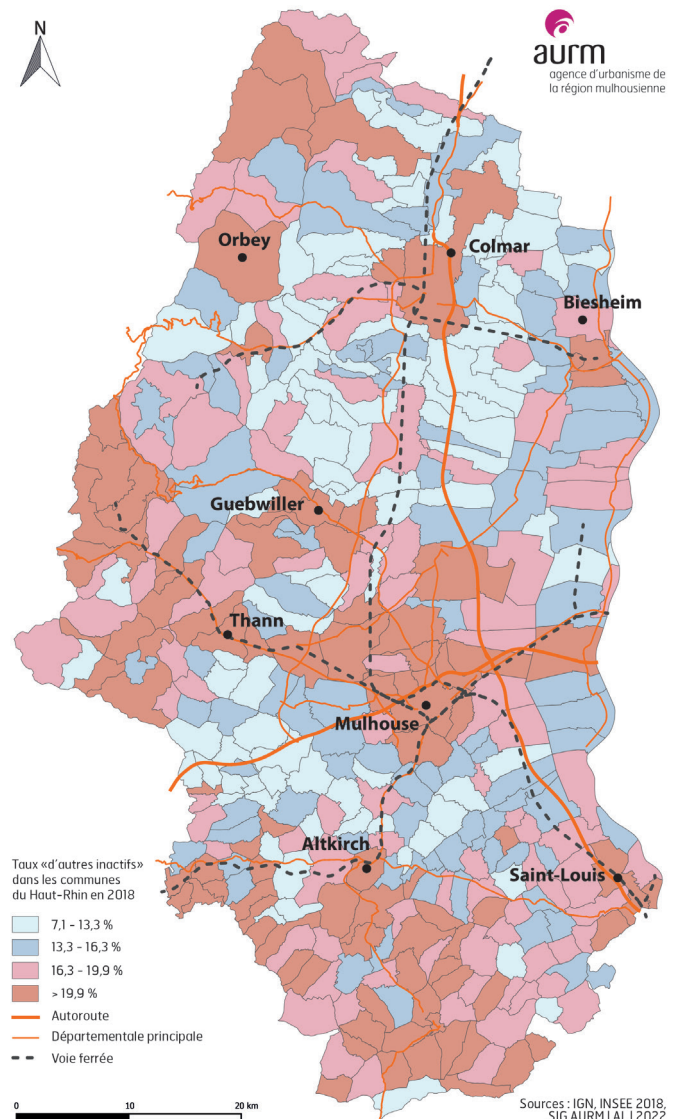
- Les grandes communes sont encore moins nombreuses à n'avoir qu'un faible taux d'inactifs. Elles sont maintenant sur-représentées parmi les communes au très fort taux d'inactifs
- Les moyennes communes sont toujours sous-représentées parmi celles au très fort taux et sur représentées parmi celles au très faible taux d'inactif
- La répartition des petites communes n'est plus homogène. Elles sont dorénavant sur-représentées parmi celles aux très faible taux et sous-représentées parmi les communes au fort taux d'inactifs
- Les plus petites communes sont toujours sur-représentées parmi les communes au fort taux d'inactifs.

Les résultats du croisement de la taille des communes et du taux d'inactifs sont synthétisés dans le tableau 6. Il donne à voir **la dégradation de la situation dans les plus grandes et les plus petites communes et une amélioration de la situation dans les communes moyennes et petites.**

**Tableau 6: Type de communes et taux d'inactifs en 2008 et 2018**

	2008		2018	
	inactifs très faible/faible	inactifs fort/très fort	inactifs très faible/faible	inactifs fort/très fort
<b>Gd com</b>	37%	63%	28%	<b>72%</b>
<b>Moy com</b>	61%	39%	<b>65%</b>	35%
<b>petite com</b>	53%	47%	<b>59%</b>	41%
<b>TP com</b>	43%	54%	42%	<b>58%</b>

## Répartition des « autres inactifs » dans les communes du Haut-Rhin en 2018



En 2008, on comptait 47 323 « autres inactifs » ; leur nombre s'établit à 44 433 en 2018. Ce qui indique une assez grande stabilité, en volume. Il y a aussi une assez grande stabilité spatiale : il n'y a que quelques communes qui ont changé de catégorie (passant d'un taux fort à un taux faible par exemple) entre 2008 et 2018.

Il est question de dégradation car l'importance des inactifs n'est pas sans lien avec l'importance du chômage.

### Quel est le lien entre chômage et inactifs ?

Un premier élément de réponse est fourni par la carte ci-dessus. Elle s'apparente fort à la carte du chômage présentée page 15.

Les inactifs se trouvent de manière préférentielle au sud du département, d'une part, dans un parallélogramme partant des vallées de la Thur et de la Doller et allant jusqu'à la





forêt de la Hardt et, d'autre part, dans la partie ouest du Sundgau.

La répartition spatiale des inactifs est assez stable dans le temps. 75% des communes qui avaient un taux très faible ou faible d'inactifs en 2008 ont toujours un taux très faible ou faible en 2018. A l'opposé, 73% des communes qui avaient un taux moyen ou élevé d'autres inactifs ont toujours un taux moyen ou élevé d'autres inactifs.

**Les communes ont un taux d'inactifs d'autant plus fort que leur taux de chômage est fort (et inversement).**

En 2008, les communes au très faible taux de chômage étaient sur-représentées parmi celles au très faible taux d'inactifs et les communes ayant un très fort taux de chômage étaient sur-représentées parmi celles ayant un taux d'inactifs moyen ou élevé.

C'est encore plus valable en 2018 (la valeur du Khi 2 augmente très sensiblement).

Les communes au très faible taux de chômage étaient sur-représentées parmi celles au très faible taux d'inactifs. Par exemple, seules 9 communes sur 92 avaient à la fois un taux de chômage faible et un taux d'inactifs élevé. Et les communes ayant un fort taux de chômage étaient sur-représentées parmi celles ayant un taux d'inactifs élevé. Par exemple, seules 15 communes sur 92 au fort taux de chômage avaient un taux très faible ou faible d'inactifs.

**Tableau 7: Croisement du taux de chômage et du taux d'inactifs en 2018**

	chômage fort/très fort	chômage faible/très faible
inactifs forts/très fort	70%	30%
Inactifs faible/très faible	30%	70%

Lecture : 70% des communes qui ont un taux d'inactifs fort ou très fort ont aussi un taux de chômage fort ou très fort.

Autrement dit, **plus le taux de chômage est important, plus le taux d'inactifs est important, ce qui signifie sans doute qu'une partie des actifs potentiels se mettent en retrait du marché du travail.** Elles forment ce que l'on appelle le «halo autour du chômage». Ces personnes ne sont pas en emploi, ne sont pas non plus inscrites à Pôle emploi. Ce peut être par choix : les «parents au foyer», ou parce que ces personnes jugeant faible leur chance de trouver un emploi renoncent à s'inscrire sur le marché du travail. Mais elles peuvent y revenir si les opportunités perçues s'accroissent. Ce qui explique le paradoxe d'un nombre croissant de demandeurs d'emploi dans les périodes de reprise économique. Cependant, nous allons voir que toutes les personnes ne peuvent pas revenir sur le marché, même en période faste.

## Pourquoi les personnes renoncent-elles?

Nous disposons d'un premier élément de réponse : la **motorisation des ménages**.

**Tableau 8 : Croisement du taux d'inactifs et du taux de motorisation en 2018 (au moins 1 véhicule)**

	tx d'inactifs faible	Tx d'inactifs fort
Tx motorisation faible	26%	74%
Taux de motorisation fort	61%	39%

Dans les communes où le taux de motorisation est élevé ou très élevé, le taux d'inactifs est significativement plus bas que dans les communes au faible taux de motorisation, où le taux d'inactifs est également plus élevé.

Resterait à savoir si les inactifs n'ont pas de véhicule parce qu'ils ne travaillent pas et n'ont pas les moyens d'en avoir une, ou si, n'ayant pas de voiture, ils ne peuvent accéder à l'emploi...

## Qui sont ces personnes qui renoncent?

Il n'y a pas de lien statistiquement probant entre la part des différentes CSP dans les communes et le taux d'inactivité.

De même, il n'y a pas de lien direct entre la part de familles monoparentales dans les communes et le taux de motorisation. Mais, quand on croise taux de motorisation, taux d'inactifs et taux de familles monoparentales on voit que **dans les communes à fort taux d'inactivité, le taux de familles monoparentales est lié au taux de motorisation.**

Ainsi 43% de ces communes, ayant un fort taux de familles monoparentales ont également un faible taux de motorisation. Lorsque ces communes ont un faible taux de familles monoparentales, on ne trouve plus que 17% de communes à faible taux de motorisation. Et bien sûr, leur taux de motorisation est bien plus élevé.

Autrement dit, **compte tenu de la localisation des emplois et de la population active, la capacité à se déplacer constitue un enjeu clef dans l'accès à l'emploi.** Faute de cette possibilité, il est hautement probable que certaines personnes renoncent à s'inscrire sur le marché et viennent grossir les rangs des «autres inactifs».

## Où se trouvent les chômeurs?

Le chômage, comme l'emploi, est un fait urbain

En 2018, comme en 2008, **les plus grandes communes du département avaient les plus forts taux de chômage**. Sur 67 « grandes communes », 35 (plus de la moitié donc) figurent parmi les communes ayant des taux de chômage les plus élevés. On n'en trouve que 4 (soit 6%) qui affichent parmi les taux de chômage le plus bas.

A contrario, les communes de taille moyenne, connaissent moins les situations de très fort chômage et sont sur-représentées parmi les communes ayant de très faibles taux de chômage.

Dans les communes de petite ou très petite taille, le taux de chômage est par contre assez aléatoire. Avec une assez forte dichotomie pour les 104 communes les plus petites (-500 habitants), 32% ont un taux de chômage parmi les plus faibles. Dans l'ensemble, elles sont donc moins concernées par le chômage de grande ampleur que les communes les plus importantes.

Néanmoins, toujours en 2018, 27 très petites communes, soit 26% d'entre elles, supportent un taux de chômage très élevé. Il y a donc une dichotomie au sein des plus petites communes qu'on ne trouve pas parmi les plus grandes. Ce sont des communes qui, très majoritairement, ont connu un fort accroissement de leur taux de chômage entre 2008 et 2018.

### Comment le chômage a-t-il évolué?

**Pour les plus grandes communes (+2000 habitants), la situation n'a pas évolué significativement.** Elles étaient, en 2008, 54/67 à avoir des taux de chômage élevés ou très élevés, elles sont 56 dans ce cas en 2018.

**La situation s'est au contraire un peu améliorée pour les communes de taille moyenne.** 25/104 avaient un très fort taux de chômage en 2008, elles ne sont plus que 13 dans ce cas. Et le nombre de celles qui avaient un taux de chômage élevé s'est légèrement réduit.

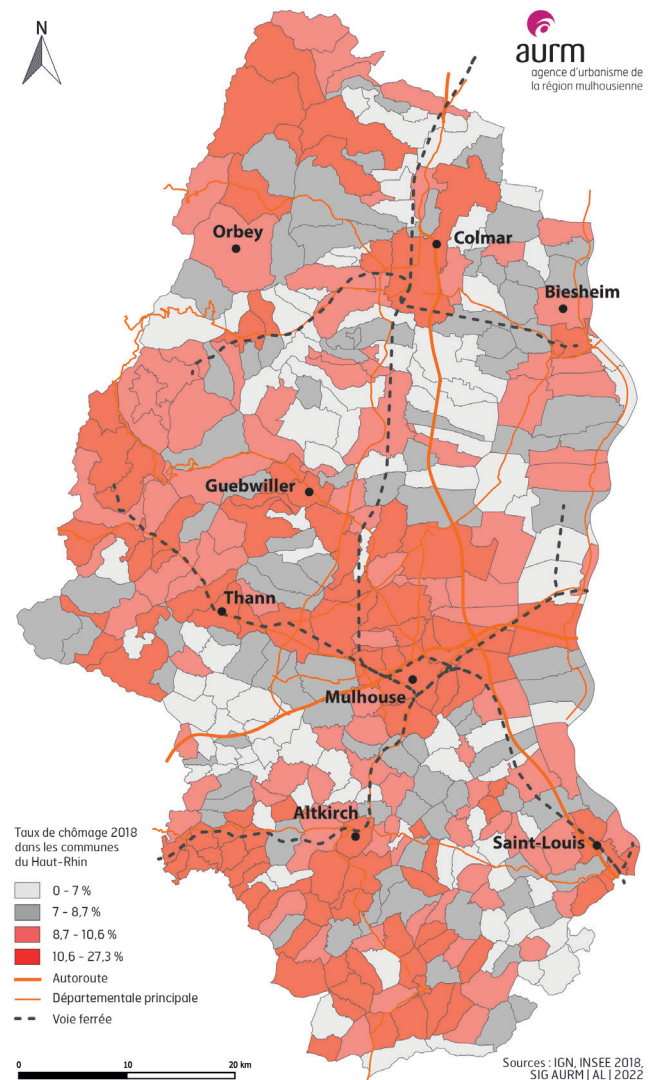
**Il n'y a pas, statistiquement, d'évolution significative dans les petites communes.** Elles étaient, en 2008, 40/91 à connaître un taux de chômage fort ou très fort, elles sont 45 dans ce cas en 2018.

**La situation s'est par contre dégradée pour de nombreuses très petites communes.** 39 très petites communes avaient un taux de chômage élevé ou très élevé en 2008, elles sont 46 dans ce cas en 2018. 26 très petites communes qui avaient en 2008 des taux de chômage faibles ou très faibles ont maintenant en 2018 un taux de chômage élevé ou très élevé. Il n'y a que 14 communes qui ont pris le chemin inverse, étant passées d'un chômage fort ou très fort à un chômage bas ou très bas.

### Evolutions du chômage et de l'emploi sont-elles liées?

D'une manière globale, il n'y a aucun lien statistique entre l'évolution de l'emploi et l'évolution du taux de chômage.

Taux de chômage dans les communes du Haut-Rhin en 2018



Colmar, grande commune, est entourée par des communes où le taux de chômage est relativement faible. Dans le nord du département, seuls les hauts de vallée sont concernés par les taux de chômage les plus élevés. Mulhouse, autre grande commune, est elle aussi concernée par un fort taux de chômage. Mais elle s'inscrit dans un parallélogramme qui inclut le haut des vallées de Guebwiller et de la Thur jusqu'en bord de la forêt de la Hardt. Au sud de ce parallélogramme les communes ont plutôt des taux de chômage faibles et forment un arc de cercle jusqu'à la «banlieue» de Saint Louis, elle aussi grande commune concernée par un fort taux de chômage. Tout comme la partie sud ouest du Sundgau.

On trouve aussi bien une croissance du taux de chômage alors que l'emploi croît, que des communes où le taux de chômage baisse alors que l'emploi se réduit.

- Dans les grandes communes, qui sont 44/68 à avoir vu leur emploi baisser, cette baisse s'est accompagnée par 42 hausses du taux de chômage. Sur les 24 qui ont vu leur emploi croître, il n'y en a qu'une qui a connu une baisse du taux de chômage. Donc, **même quand il y a croissance de l'emploi, il y a croissance du chômage !** (dans 96% des cas)

- Dans les moyennes communes 42 ont vu leur emploi baisser, mais 10 d'entre elles ont connu une baisse de leur taux de chômage. Sur les 55 qui ont vu leur emploi croître, 13 (seulement) ont connu une baisse de leur taux de chômage. 76% des moyennes communes où l'emploi a reculé a vu le taux de chômage croître.
- Dans les petites communes, 39 voient leur emploi baisser, ce qui s'accompagne d'une croissance du chômage dans 30 cas. Il y a 57 communes où l'emploi croît, mais dans 46 cas, le taux de chômage croît. Dans les 57 communes où l'emploi augmente, il n'y a que 11 cas de baisse du taux de chômage. C'est dire qu'une croissance de l'emploi dans les petites communes s'accompagne à 82% d'une croissance du taux de chômage.
- Dans les plus petites communes, sur les 35 qui ont connu une croissance de leur emploi, il n'y a que 5 communes (14%) qui ont vu leur chômage diminuer, avec une sur-représentation des très fortes hausses de chômage.

Pour résumer :

- Les grandes communes se distinguent. Même lorsque leur emploi croît, leur taux de chômage augmente. (1/24 (4%) où le taux de chômage baisse quand l'emploi croît)
- Les moyennes et petites communes ont de meilleurs résultats : 24/102 voient leur chômage baisser quand l'emploi croît 24%
- Les très petites communes ne sont que 5 sur 36 où le chômage décroît alors que l'emploi croît. (14%)
- Il faut enfin rappeler que la baisse du taux de chômage ne concerne que 59 communes sur 348, **la tendance sur la période 2008/2018 est à la croissance du chômage, plus marquée dans les grandes et les très petites communes.**

### Les CSP ont-elles un lien avec le chômage et son évolution ?

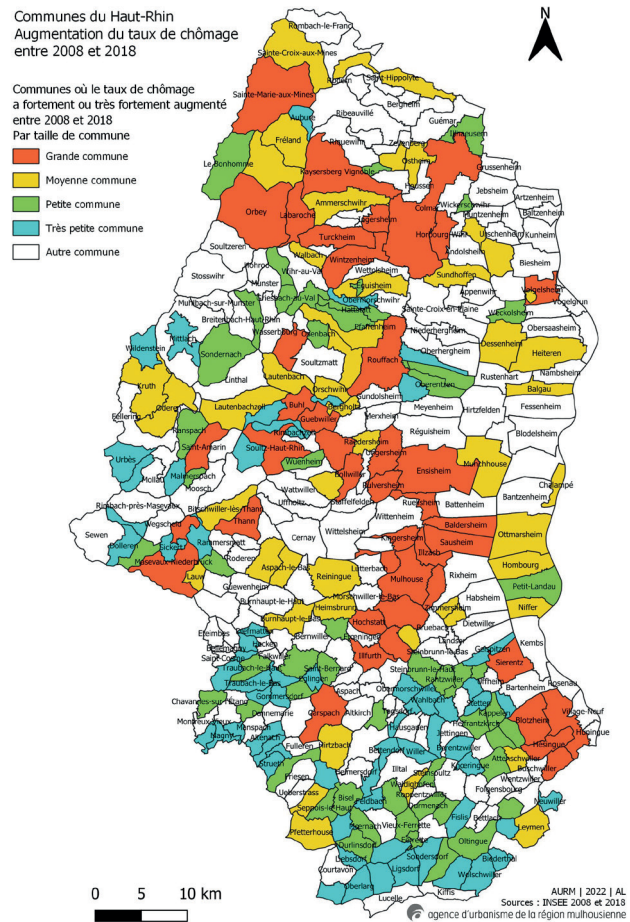
Il y a **un lien statistique très fort entre le taux de chômage 2018 et le taux de cadres** parmi les actifs des communes. Lorsqu'une commune a un très faible taux de cadres, elle tend à avoir un taux très élevé de chômage. A contrario, les communes qui ont un taux de cadres très élevé ont beaucoup de chances de figurer parmi celles où le taux de chômage est très faible ou faible. A titre d'exemple, seules 5 communes sur 92 ayant un taux très élevé de cadres, ont en même temps un taux très élevé de chômage.

Il en va à l'opposé pour les communes où la part des ouvriers est forte : **plus la part des ouvriers est forte et plus le taux de chômage est élevé.** Il y a quelques exceptions : 14 communes ont des taux très faibles de chômage quoiqu'ayant de forts taux d'ouvriers parmi leurs actifs.

On retrouve cette dichotomie en analysant l'évolution du taux de chômage.

Les communes ayant de forts taux d'ouvriers (en 2008 comme en 2018) sont très largement sur-représentées parmi celles ayant connu une forte augmentation du taux de chômage.

### Les communes du Haut-Rhin où le taux de chômage a le plus augmenté entre 2008 et 2018.



Les très petites communes et les petites communes où le taux de chômage a fortement ou très fortement augmenté entre 2008 et 2018 sont fortement représentées dans le Sundgau. Il y a très peu de très petites communes ayant vu le chômage fortement augmenter dans la partie nord du département. Lorsqu'il y a, elles se trouvent dans les vallées de Guebwiller, de la Thur et de la Doller. Dans la région mulhousienne, les grandes communes ayant connu une augmentation forte/très forte du chômage forment un demi cercle nord/sud, incluant Mulhouse.

A contrario, les communes ayant de très forts taux de cadres sont sous-représentées parmi les communes ayant vu leur taux de chômage croître fortement.

### La situation familiale a-t-elle un lien avec le chômage ?

Statistiquement, **il y a un lien significatif entre la part des familles monoparentales et le taux de chômage 2018.**

Les communes où le taux de familles monoparentales est très faible ou faible, sont sous-représentées parmi les communes ayant un fort taux de chômage. Elles sont au contraire sur-représentées parmi les communes ayant un très faible taux de chômage.





Les communes où le taux de familles monoparentales est élevé sont quant à elles sous représentées parmi les communes aux faibles taux de chômage. Elles sont au contraire, tout comme les communes aux taux très élevés de familles monoparentales, sur-représentées parmi les communes au taux très élevés de chômage.

Sachant que l'immense majorité des familles monoparentales est constituée de femmes avec enfants, il est aisé de conclure qu'**il existe pour ces femmes des freins à l'accès à l'emploi**, tels que, par exemple, des solutions de garde d'enfants adaptées.

## Etre propriétaire de son logement a-t-il un lien avec le chômage?

**Il y a une corrélation entre propriété de son logement et taux de chômage. Mais elle fonctionne à l'envers de ce qui est communément admis.**

On avance souvent que les propriétaires sont moins mobiles que les locataires, ce qui réduirait leur chance d'accéder à l'emploi.

Dans le Haut-Rhin, en 2018, les communes ayant les plus forts taux de propriétaires sont sur-représentées parmi celles ayant les plus faibles taux de chômage et sous représentées parmi celles ayant les plus forts taux de chômage.

	chômage faible, très faible	chômage élevé, très élevé
Tx proprios faible, très faible	13%	87%
Tx proprios forts, très forts	60%	40%

Et il n'y a **pas de lien entre l'évolution du chômage entre 2008 et 2018 et le taux de propriétaires** dans les communes.

Pour aller plus loin il est possible d'opérer une distinction selon la taille des communes. La propriété de son logement différencie les plus grandes communes et les plus petites communes.

Parmi les grandes communes, celles qui ont des taux de propriétaires élevés sont massivement sous représentée et celles qui ont des taux de propriétaires très faibles sont massivement sur-représentées. C'est un fait bien connu que **la part des locataires est bien plus élevée dans les villes.**

Dans les petites communes, on trouve une sous représentation des communes aux faibles taux de propriétaires. Mais **c'est surtout dans les plus petites communes que l'on trouve les taux de propriétaires les plus élevés**, avec une sur-représentation des communes aux taux élevés de propriétaires (49/104 communes) et une sous représentation des communes aux très faibles taux de propriétaires (5 communes sur 104).

**Dans ces très petites communes, il n'y a aucun lien statistique significatif entre le taux de propriétaires et le taux de chômage.**

Dans les plus grandes communes, il existe un lien entre taux de chômage et taux de propriétaires. Le taux de chômage est généralement élevé dans les plus grande communes, mais il l'est encore davantage si le taux de propriétaire est faible.

## Le chômage est-il lié au taux de motorisation des ménages?

**Il y a là aussi un lien statistique indéniable**, pour ne pas dire stalinien. Les communes où le taux de motorisation est faible sont hyper-représentées parmi celles au plus fort taux de chômage. Elles sont donc largement sous-représentées parmi les communes aux faibles ou très faibles taux de chômage.

A contrario, les communes aux taux élevés et très élevés de motorisation sont massivement sous représentées parmi les communes aux taux de chômage élevés et sur-représentées par celles aux taux de chômage faibles.

Le Khi 2 grimpe encore quand on analyse la part des ménages ayant 2 véhicules ou plus. **Plus le taux de double véhicule est élevé, plus le taux de chômage est faible** ; plus le taux de double motorisation est faible, plus la chance d'avoir un taux de chômage élevé est élevé.

**La concentration de l'emploi (voir page 8) rend nécessaire la mobilité.** C'est en effet dans les plus petites communes (où donc, d'une manière générale, il y a peu d'emplois) que l'on trouve les plus forts taux de motorisation.

Faute de pouvoir se déplacer les habitants des communes où il n'y a **pas d'alternative à la voiture, sont en quelque sorte condamnés au chômage.** Dans une telle situation il y a deux possibilités.

D'une part, permettre au plus grand nombre d'accéder à la voiture. En temps de nécessaire sobriété énergétique, ce n'est sans doute pas la meilleure solution.

D'autre part, développer des alternatives à la voiture individuelle : développement du co-voiturage, des transports en commun, des autoroutes cyclables, aide à l'achat de vélos à assistance électrique...

A noter que **les femmes ici subissent une double peine.** En effet, il y a une corrélation significative entre le taux de motorisation des ménages et le taux de familles monoparentales. Plus il y a de familles monoparentales et plus le taux de motorisation est faible. Et inversement.

Les mères seules à charge de famille ont des difficultés d'accès à l'emploi. Elles connaissent, de manière générale, une plus grande pauvreté monétaire, faute d'accéder à l'emploi. Elles ne peuvent donc financer un véhicule, ce qui leur interdit d'accéder à l'emploi. La boucle est bouclée.

Ce constat du rôle clef de la mobilité dans la situation des personnes a conduit au calcul d'un indice d'accessibilité de l'emploi des communes.



## Quelle est l'accessibilité des emplois?

De ce qui précède, il est possible de retenir que la situation des personnes à l'égard du marché du travail est fortement corrélée à leur capacité de déplacement. Celles et ceux qui habitent dans des petites communes quelque peu excentrées voient leur chance d'accéder à l'emploi se réduire fortement s'ils ne possèdent pas de véhicule.

Pour le dire autrement, il peut exister des emplois disponibles dans le Haut-Rhin, mais ils ne pourront être pourvus ou bénéficier aux chômeurs que dans la mesure

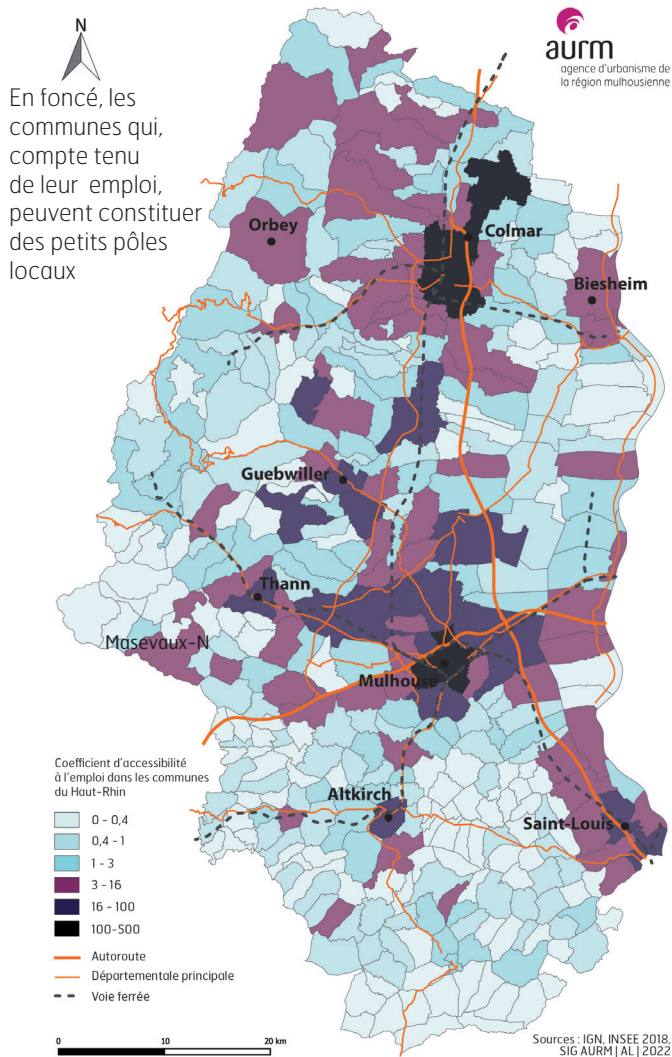
où ils sont accessibles. Ce qui a conduit à construire un coefficient d'accessibilité des emplois.

Pour ce faire, deux approches sont possibles à partir d'une même base de calcul (voir encadré en bas de cette page).

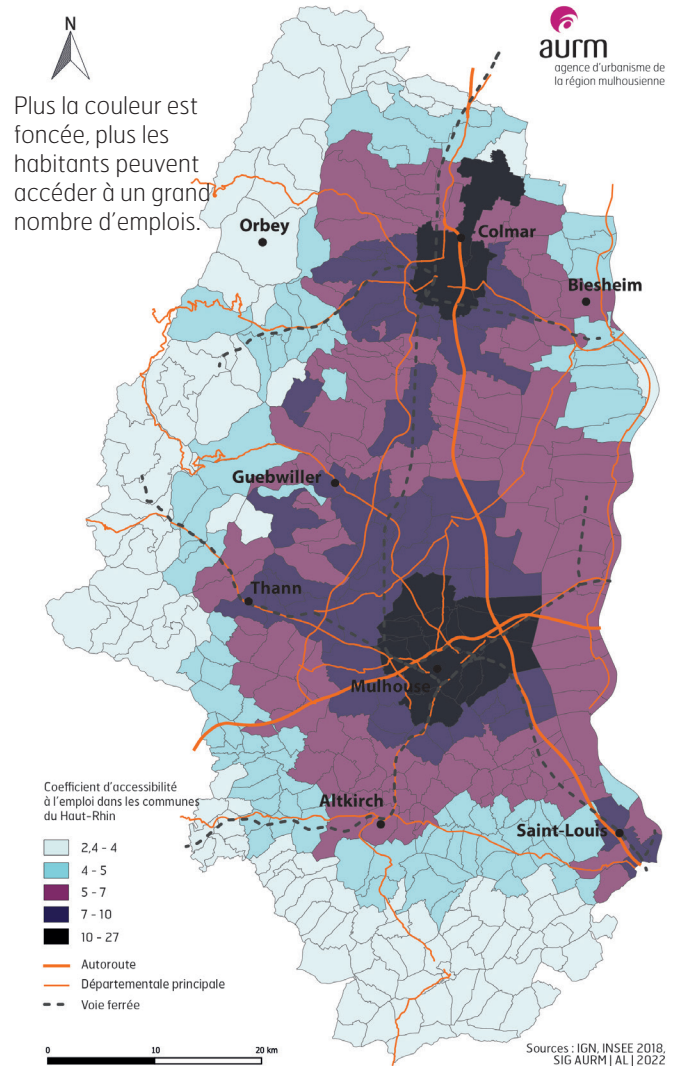
### Quelle est l'accessibilité des emplois d'une commune?

Cette première approche consiste à multiplier le poids en emploi d'une commune par l'exponentielle de son

Les communes selon l'accessibilité (routière) de leurs emplois



Degré d'accessibilité (routière) des emplois selon les communes



Pour élaborer ces deux cartes une matrice indiquant les distances entre toutes les communes du département a été construite. De même qu'un tableau indiquant pour chaque commune son poids dans l'emploi départemental. Entre les deux, s'est glissée une fonction exponentielle, telle que la valeur de l'emploi d'une commune diminue au fur et à mesure que la distance s'accroît entre les communes.

A noter que ces calculs auraient pu être réalisés en temps plutôt qu'en distance. Pour affiner les calculs, une fonction sigmoïde pourrait être substituée à une fonction exponentielle. La principale limite de ce travail réside dans le fait de travailler sur un territoire clos (le Haut-Rhin), sans intégrer les pôles d'emploi extérieurs : Sélestat au nord, Fribourg à hauteur de Colmar, Bâle au sud et Belfort-Montbéliard à hauteur d'Altkirch.





éloignement à chacune des autres communes du département. Cela fait ressortir quelques communes (carte de gauche) qui, ayant un certain volume d'emplois, peuvent avoir une certaine «attractivité».

C'est le cas, par exemple, des communes de Masevaux-Niederbruck dans la vallée de la Doller et du Soultzbach, de Orbey dans la vallée de Kaysersberg ou de Dannemarie dans le Sundgau.

Elles constituent des petits pôles d'emploi locaux, souvent déconnectés des grands pôles d'emploi urbains. Elles peuvent constituer une ressource pour les communes proches.

Et l'on voit se dessiner sur la même carte (en dégradé de bleu) les communes qui ont très peu «d'attractivité», du fait de leur éloignement et de leur faible volume d'emplois. Cela concerne une bonne partie des vallées vosgiennes, des bords du Rhin et du Sundgau.

## Où faut-il habiter pour bénéficier d'un grand nombre d'emplois accessibles?

La seconde approche, et sans doute la plus visuellement significative, consiste, pour une commune donnée, à faire la somme du poids en emplois des autres communes du département, pondérée par l'exponentielle de leur distance à la commune considérée. On obtient ainsi la carte des communes selon que l'emploi du département leur est plus ou moins accessible.

Cette fois-ci, (carte de droite) les communes ayant la plus forte accessibilité aux emplois du département sont toutes regroupées dans la plaine. Les communes ayant une faible accessibilité à l'emploi sont situées dans les vallées vosgiennes et une très large partie du Sundgau.

On retrouve sur cette carte les plus petites communes qui cumulent fort taux de chômage, d'inactifs et une tendance à la croissance du chômage.

**La mobilité spatiale y est une condition sine qua non de l'accès à l'emploi. A défaut, lorsque les conditions de marché se dégradent, la mobilité devient « statutaire », une partie des chômeurs deviennent inactifs par renoncement.**

## Conclusion

Ce travail qui, rappelons-le, n'a qu'une visée exploratoire, montre que quelques enseignements peuvent être tirés d'une analyse au niveau communal des stocks d'actifs, d'inactifs, d'emplois et de chômeurs et de leurs évolutions respectives, croisées avec quelques caractéristiques socio-économiques des habitants des communes.

**On peut retenir tout d'abord que les emplois et le chômage sont concentrés dans les plus grandes communes**, ce qui n'a rien de nouveau. Les villes concentrant l'emploi, elles

attirent une population en recherche d'emploi (les jeunes notamment), ce qui y alimente un taux de chômage élevé. De plus, dans le Haut-Rhin, les plus grandes communes tendent à perdre de l'emploi.

**L'emploi se redistribue dans les petites et moyennes communes qui tendent à gagner de l'emploi.** Les communes de taille moyenne voient de surcroît leur chômage reculer.

**Par contre, les très petites communes retiennent l'attention par leurs fragilités.** Elles tendent à perdre des emplois. Elles sont plutôt peuplées de populations de catégorie «ouvrière» et comme cette catégorie est plus concernée que les autres (et surtout les cadres) par le chômage, les plus petites communes tendent à voir leur chômage augmenter.

**Cette étude confirme qu'une partie des «autres inactifs» sont des personnes en retrait du marché du travail.** Plus le taux de chômage augmente, plus le nombre d'autres inactifs tend à croître. On trouve donc des parts d'inactifs fortes dans les plus petites communes.

Le chômage, comme le taux d'inactifs, augmente significativement selon le taux de motorisation des ménages dans les communes. Ce qui confirme **le rôle clef de la mobilité dans l'accès à l'emploi.**

A cet égard, **les familles mono-parentales sont particulièrement pénalisées** : dans les communes où le taux de familles mono-parentales est élevé, le taux de motorisation des ménages est faible et le taux de chômage tend à être élevé et à croître. Autrement dit, les femmes cheffes de familles tendent à être peu motorisées, ce qui ne leur permet pas d'accéder à l'emploi et les conduit à renoncer à s'inscrire sur le marché du travail.

Cette situation devrait appeler une réflexion sur trois enjeux centraux :

- **l'avenir des plus petites communes du département** qui risquent fort de connaître un vieillissement accéléré et de leur population, une perte de population et une paupérisation de leur population ;
- **les moyens à mettre en oeuvre et les dispositifs à mobiliser pour maintenir de l'activité et de l'emploi dans les communes quelque peu excentrées** du département qui peuvent cependant constituer des opportunités de proximité pour les habitants des petites communes des alentours (carte de gauche) ;
- **les moyens à déployer (transports collectifs et autres solutions alternatives) pour améliorer l'accessibilité des emplois** pour les habitants des vallées et du Sundgau notamment (carte de droite).

Une chose semble sûre : en-deça de la disponibilité des emplois se pose la question des conditions préalables d'accès à l'emploi ; la mobilité des personnes en fait partie.

**Document réalisé par**

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE  
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

**Rédaction** : Didier Taverne,  
[didier.taverne@aurm.org](mailto:didier.taverne@aurm.org)

**Cartographie** : Anne Lichtle  
[anne.lichtle@aurm.org](mailto:anne.lichtle@aurm.org)

Décembre 2022

**Directrice de la publication** : Viviane Bégoc, directrice de l'AURM

*Toute reproduction autorisée avec mention précise  
de la source et la référence exacte.*